

## Felix RELATS MONTSERRAT

UMR 8167- Orient & Méditerranée

Section 34 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B2

Actuellement maître de conférences en histoire ancienne à Sorbonne-Université, je suis spécialiste des villes égyptiennes. J'étudie en particulier les interactions entre les temples, les zones artisanales et les quartiers d'habitats en me fondant sur les sources textuelles et archéologiques. Mes travaux se basent à la fois sur les fouilles que je dirige en Égypte, sur le site de Médamoud, où sont mis au jour des quartiers de production céramique en fonctionnement sur plus d'un millénaire, et sur une réflexion épistémologique sur la manière dont les villes ont été pensées, étudiées et explorées. Ceci m'a amené à développer une étude sur l'histoire de l'archéologie en Égypte au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. En effet les archives administratives permettent d'éclairer la manière dont ont été menées les fouilles et éclaire, indirectement, sur l'état actuel de certains sites urbains.

En tant qu'égyptologue – et plus largement – d'antiquisant, je vis ma recherche comme un travail collaboratif entrepris avec des philologues, archéologues, archéomètres, ainsi qu'avec des spécialistes de périodes et d'ères culturelles variées. Historien ne pensant pas l'Égypte comme un monde clos, j'ai très tôt alimenté ma recherche avec les travaux menés au Proche-Orient ou dans le bassin méditerranéen, aussi bien pour des périodes anciennes que médiévales.

Bien qu'universitaire, j'ai été familiarisé avec le fonctionnement institutionnel du CNRS, qu'il s'agisse lors de mes candidatures passées au concours chercheur ou actuellement comme représentant élu au sein du conseil de mon laboratoire. Ces expériences multiples m'ont sensibilisé aux défis auxquels est confrontée la section, que je souhaite défendre.

Ma candidature a été motivée par un objectif simple : défendre une recherche publique financée, les libertés de recherche et d'enseignement, ainsi que le maintien des postes statuaires. Soucieux de l'indépendance du comité national, je fais miens les engagements de promouvoir une évaluation nationale des laboratoires et de défendre les concours nationaux. Ces derniers, tout particulièrement, doivent assurer une diversité de profils : leur sélection doit donc logiquement dépendre de critères scientifiques et non pas d'injonctions stratégiques. C'est pourquoi le maintien de postes non-fléchés – d'un nombre suffisant – doit rester une priorité. Je m'engage donc aujourd'hui pour défendre les prérogatives du Comité National et pour continuer à faire vivre la section 34.

### LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège B2 de la section 34

Pierre DESCOTES, LEM (UMR8584)

### Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

### Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

### Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

### Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront pour **une réelle politique de promotion**. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élue-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

### Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

### Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence et qui rendront compte des décisions prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues qui s'opposeront à **une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élue-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, composée en majorité d'élues et élus.

 VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

